

Vous vivez une situation de précarité



Soutien aux études

Fonds de solidarité

Ce fonds peut vous apporter une aide si vous connaissez de réelles difficultés financières, même si vous ne bénéficiez pas d'une bourse du CROUS, bourse au mérite, bourse Région Auvergne-Rhône-Alpes, bourse d'un département, d'une ville.

Les aides du fonds de solidarité sont cumulables avec les bourses et aides d'urgences du CROUS.

Le fonds de solidarité se réunit trois fois par an (en octobre, en février et en mars, hors commissions d'urgence). Les dossiers sont disponibles en ligne sur le site de Sciences Po Grenoble - UGA.

Pour toute demande d'information : contact-aidesociale@iepg.fr

Commission des recours gracieux

Si vous n'êtes pas boursière ou boursier mais que vous vous trouvez dans une situation financière trop difficile pour acquitter les frais d'inscription, vous pouvez solliciter la commission pour des recours gracieux.

La commission se réunit deux fois par an. Vous pouvez solliciter à la fois une exonération (partielle ou totale) des frais d'inscription et le fonds de solidarité.

Prêt d'ordinateur

Vous pouvez bénéficier du prêt d'un ordinateur si vous en avez besoin grâce au soutien du fonds dédié Sciences Po Grenoble-UGA, de la Fondation UGA et de l'IDEX.

* Procédure : motiver sa demande et l'adresser à la direction des études par mail à contact-diretudes@iepg.fr

Soutien alimentaire

AGORA "Tom Denat" Grenoble Alpes

Épicerie solidaire située sur le campus à destination des étudiantes et étudiants qui en ont besoin. Les non-bénéficiaires doivent compléter un dossier pour bénéficier des produits de l'AGORAé.

* [facebook.com/AGORAEUGA](https://www.facebook.com/AGORAEUGA)

Génération Précarité

Génération Précarité organise des collectes et distributions alimentaires sur les campus et au pied des résidences ouvertes aux étudiantes et étudiants.

* [facebook.com/Gprecarite](https://www.facebook.com/Gprecarite)

Solidarités Grenoble

Plateforme Solidarités Grenoble

Géré et mis à jour par le CCAS de Grenoble, ce site répertorie les différents dispositifs de solidarité mis en place à Grenoble.

* www.solidarites-grenoble.fr

Retrouvez toutes ces informations sur le site :

www.sciencespo-grenoble.fr

Besoin d'aide ?

Santé, écoute et soutien

Écoute et orientation des étudiantes et étudiants qui traversent des difficultés (financières, de santé...)

* Par mail : contact-diretudes@iepg.fr

* A la Direction de la scolarité : RDC de l'IEP, entrée côté Tram

Assistantes sociales du CROUS

Vous pouvez solliciter un rendez-vous auprès des assistantes sociales du CROUS en cas de difficultés financières pour faire face aux charges de la vie courante.

* Rendez-vous en ligne : mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr

* Pour les demandes très urgentes : ce.crous-social@crous-grenoble.fr

* Une permanence mensuelle d'une assistante sociale du CROUS a lieu dans les locaux de Sciences Po Grenoble - UGA. Pour toute information sur les dates de ces permanences et pour prendre rendez-vous, écrivez à contact-aidesociale@sciencespo-grenoble.fr

Alpaine : la ligne d'écoute

Ligne gratuite, confidentielle et anonyme, pour et par les étudiantes et étudiants (gérée par les associations étudiantes et soutenue par l'UGA et le Crous)

* Par téléphone : 04 65 84 44 24 // Ligne ouverte du jeudi au samedi, de 20h à minuit

* Pour toute information : contact@alpaine.fr ou sur leur facebook

Centre de santé universitaire

Au sein du centre de santé universitaire, vous pouvez bénéficier gratuitement d'accueil et de soins infirmiers, de consultations médicales auprès de médecins généralistes ou spécialisés (psychologie, diététique, gynécologie...)

* centre-sante.univ-grenoble-alpes.fr

Les délais pour l'obtention d'une consultation avec un ou une psychologue sont d'environ 1 mois.

Permanences d'une psychologue

Vous pouvez prendre rendez-vous avec une psychologue spécialisée en Victimologie et Criminologie, et notamment dans la prise en charge des psychotraumatismes, formée aux Thérapies Cognitives et Comportementales (TCC). Les consultations peuvent avoir lieu en cabinet (centre-ville) ou par visio.

* Par mail : emma.pironon@orange.fr

**Vous êtes victime
ou témoin de
discriminations,
de harcèlement
et/ou de violences
sexistes et sexuelles**



Charte et Déléguée égalité

Une Charte pour l'Égalité, contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles a été élaborée par Sciences Po Grenoble - UGA, les personnels de l'établissement, les associations étudiantes agréées « Sciences Po Grenoble - UGA » et les élues étudiantes et élus étudiants.

Une démarche débutée en 2018, et poursuivie en 2021. Cette dernière pose des jalons nécessaires au bien-être et à l'épanouissement de chacune et de chacun au sein de Sciences Po Grenoble - UGA. Cette charte a été conçue dans un souci de donner à chacune et chacun les moyens d'obtenir l'égalité à laquelle elle ou il a droit. Elle s'applique à toutes et tous les usagers de Sciences Po Grenoble - UGA (équipes sportives, étudiantes et étudiants) ainsi qu'aux personnels.

La Déléguée à l'égalité et à la lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles, personnalité extérieure et indépendante, participe, aux côtés de l'administration de l'Institut et de sa direction, à la mise en œuvre de la présente Charte.

Elle peut être saisie par toutes les actrices et tous les acteurs de Sciences Po Grenoble - UGA (personnels, usagers et usagers) s'estimant victimes ou témoins d'une discrimination, de harcèlement et/ou de violences sexistes et sexuelles.

La déléguée peut être contactée par email et propose un entretien à la personne dans les 8 jours

* Par mail : ecoute.discrimination@iepg.fr

* Par Facebook, message privé : référente égalité et lutte contre les discriminations

Saisines

Retrouvez toutes les procédures de saisines à votre disposition sur le site de Sciences Po Grenoble - UGA.

Partenariats

Collectif Féministe Contre le Viol

Le CFCV agit aux côtés des victimes de viols. La permanence téléphonique « Viols Femmes Informations » apporte aux personnes qui ont subi des violences sexuelles une écoute, un soutien, une solidarité ainsi que des informations nécessaires aux différentes démarches qu'elles peuvent entreprendre, tout en respectant leur anonymat.

* Par téléphone : **0 800 05 95 95** / Du lundi au vendredi, de 10h à 19h

* cfcv.asso.fr

L'association France Victimes Grenoble

L'association France Victimes Grenoble est une association de prévention sociale et un service d'aide aux victimes. Elle vous accueille, vous écoute et vous accompagne dans le processus de votre choix suite à votre témoignage sur les faits de violence que vous rapportez avoir subis. Vous pouvez les contacter directement :

* Par téléphone : **116 006** // Service et appel gratuit, 7j/7 de 9h à 19h

* Par mail : contact@francevictimes-grenoble.fr

Sciences Po Grenoble - UGA s'est également doté d'une convention avec le Tribunal judiciaire de Grenoble sur le traitement des signalements de violences sexistes et sexuelles. La procédure de traitement juridique des signalements se fait en collaboration avec l'association France Victimes Grenoble.

Le dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles de l'Université Grenoble Alpes

L'UGA s'est dotée d'un dispositif de saisine relatif aux situations de discrimination, de harcèlement, de violences sexistes et sexuelles, accessible aux étudiantes, étudiants et personnels de Sciences Po Grenoble - UGA.

* Plateforme de signalement disponible sur le site : univ-grenoble-alpes.fr/ → **rubrique Lutte contre les violences sexistes et sexuelles**

Numéro 3919 - Violences Femmes Info

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés.

Par téléphone : **3919** // **Appel anonyme et gratuit, 24/24h et 7/7j**

Service aux étudiantes et étudiants

Site et application iCampus

Travailler, sortir, bouger, découvrir, échanger, s'alimenter, s'impliquer... découvrez une offre de services unique en France et simplifiez-vous la vie avec vos offres de services sur les campus !

Pour découvrir les services d'aide à votre disposition en cas de besoin, rendez-vous sur la FAQ du site iCampus :

FAQ – Quels dispositifs pour m'aider dans mes études et ma vie étudiante ?

* campus.univ-grenoble-alpes.fr

Application Campus UGA disponible sur Android et Apple (gratuite)